

13 mars 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NETGEM

(Eurolist)

Par courrier du 12 mars 2008, la société anonyme Seventure Partners (5-7 rue de Montessuy, 75007 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 mars 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NETGEM, et détenir pour le compte desdits fonds 2 406 955 actions NETGEM représentant autant de droits de vote, soit 6,55% du capital et des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société NETGEM, par apport en nature de titres, approuvée par l'assemblée générale le 6 mars 2008 (2).

(1) Sur la base d'un capital composé de 36 725 360 actions représentant autant de droits de vote.

(2) Cf. document enregistré par l'AMF le 20 février 2008 sous le numéro E.08-003.